

Une réflexion chrétienne sur le devoir d'hospitalité et les camps de migrants

Franck Jullié

9 octobre 2016

La question de l'hospitalité et du migrant nous renvoie directement à des questions d'anthropologie sur la nature de l'homme, la violence et le lien social, l'origine commune de l'humanité, la justice et les inégalités, la solidarité transnationale et le droit cosmopolitique.

Selon que l'on voit la violence comme accidentelle ou ontologique, par construction sociale ou par état de nature, on naviguera du droit cosmopolitique kantien à l'hospitalité inconditionnelle d'un Levinas ou d'un Derrida, l'articulation de la justice et de la charité se dessinant sur fond de nostalgie du paradis perdu ou d'espérance millénariste, la position chrétienne étant à tort assimilée à la position kantienne dans la critique de Derrida.

L'ouvrage monumental publié en 2004 sous la direction d'Alain Montandon, *Le livre de l'hospitalité. Accueil de l'étranger dans l'histoire et les cultures*, est révélateur de l'influence de Derrida, pour qui l'hospitalité est infinie, inconditionnelle et absolue ou elle n'est pas, ce qui signifie, sur le plan pratique, que l'hospitalité consiste à accueillir l'étranger sans restriction et sans limites temporelles.

Dans son remarquable article [Dieu : une hospitalité inconditionnelle ?](#)¹, le théologien Paul Wells nous rappelle à quel point l'hospitalité de Dieu n'est aucunement inconditionnelle, ni dans la création, ni dans la rédemption.

L'éthique du sermon sur la montagne relève-t-il de la loi civile ou d'un choix personnel ?

Peut-on considérer que celui qui veut m'imposer la Charia, une culture du péché, une fausse religion, la polygamie et qui n'a aucun respect pour l'Etat de droit et les valeurs chrétiennes est mon prochain (πλησίον) ?

Est-il du devoir de chacun de tendre l'autre joue à celui qui le gifle ?

Est-il du devoir du magistrat de tendre la joue gauche à celui qui lui frappe la droite ?

Est-il du devoir de l'Etat de laisser faire l'agresseur ?

A qui est destinée l'éthique du sermon sur la montagne ? A qui s'adresse-t-elle ? Et dans quelle situation ?

Reprenons les textes de Matthieu 5:38-44 et Jean 18:22-23.

38 *Vous avez entendu qu'il a été dit: Œil pour œil, et dent pour dent.*

39 *Mais moi je vous dis de ne pas résister à celui qui vous fait du mal; mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre.*

Mais remarquons que le même Jésus, giflé lors de son procès devant le Sanhédrin (Jean 18), ne tend pas l'autre joue :

22 *A ces mots, l'un des gardes, qui se tenait là, donna une gifle à Jésus en disant : « C'est ainsi que tu réponds au grand prêtre ? »*

¹ <http://larevuereformee.net/articlerr/n250/dieu-une-hospitalite-inconditionnelle>

23 Jésus lui répondit : « Si j'ai mal parlé, témoigne de ce qui est mal ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? »

Comment comprendre cette apparente contradiction ?

Elle n'existe que si l'on oppose la Loi et l'Evangile ; or le chapitre de Matthieu 5 doit se lire à la lumière du verset 17 : *Ne pensez point que je sois venu abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour les abolir, mais pour les accomplir.*

Une fois de plus, la déclaration de Jésus n'a pas pour but de déclarer injuste et d'invalidier la loi du Talion, mais de nous inviter à une plus haute justice : *soyez donc parfaits, comme votre Père, qui est dans les cieux, est parfait* (Matthieu 5:48).

Mais cette invitation intime et personnelle à vaincre le mal par le bien (Romains 12:17-21) concerne-t-elle le magistrat dans l'exercice de l'autorité que lui a déléguée Dieu pour maintenir la paix et la sécurité ?

Comment le droit se concilie-t-il avec l'expression de la patience chrétienne ?

Le précepte du sermon sur la montagne vise avant tout une attitude de patience vis-à-vis des adversaires de l'Evangile, mais il ne peut en aucun cas être interprété comme une loi civile. La réponse de Romains 12:17-21 sur le plan de l'éthique personnelle se poursuit dans le développement de Romains 13:1-7 sur le plan de l'éthique sociale.

Jésus ne minimise, ne banalise, ni ne dépénalise le mal.

C'est la liberté du chrétien, dans son discernement et sa maturité, que d'accepter de souffrir pour le Christ et son témoignage, et ce sans nuire aux intérêts d'autrui ni abandonner ses responsabilités sociales.

Mais c'est la responsabilité du magistrat, *instrument de Dieu, de faire justice et châtier ceux qui font le mal.* (Romains 13:4).

Il nous faut à ce stade bien distinguer deux niveaux d'action dans un monde touché par le péché :

- le niveau politique et les fondements de la loi civile avec le magistrat comme ministre de Dieu pour maintenir l'ordre social et sanctionner, au nom du Christ (Romains 13), les agresseurs, les violents, les personnes en qui le péché se manifeste avec une force et une expression déterminée.
- le niveau personnel du disciple de Christ qui choisit, sans nuire à son entourage, sans sacrifier le droit et le bien des autres, un chemin d'abnégation et de patience, espérant faire triompher l'Evangile.

Il nous faut noter que nul n'est en droit d'imposer ce cheminement personnel à autrui.

Aucun magistrat n'est autorisé à contraindre ceux dont il a la responsabilité sociale à suivre ce chemin d'abnégation. D'autant plus si lui ne semble pas vouloir l'appliquer à titre personnel. Nul ne peut sacrifier les intérêts d'autrui, à commencer par le magistrat.

La dimension métapolitique de l'immigration massive

L'idée du « grand remplacement » est aussi ancienne que le péché.

Rien de nouveau sous le soleil comme dirait l'Ecclésiaste. C'est même un jugement de Dieu précisément décrit dans Deutéronome 28, le jugement qui frappe un peuple apostat.

Le texte parle de lui-même :

33 Et un peuple que tu n'auras point connu mangera le fruit de ta terre et tout ton travail, et tu seras exposé tous les jours à souffrir des torts et des concussions;

34 Et tu seras hors de toi-même pour les choses que tu verras de tes yeux;

43 L'étranger qui est au milieu de toi montera au-dessus de toi, fort haut, et tu descendras fort bas;

49 L'Eternel fera lever contre toi de loin, du bout de la terre, une nation qui volera comme vole l'aigle, une nation dont tu n'entendras point la langue.

Conclusion

L'hospitalité inconditionnelle qui inspire nos gouvernants socialistes [en recherche désespérée d'électeurs] tient sa source dans la pensée de Derrida et son anthropologie utopique niant le péché originel.

L'immigration musulmane massive que subit la France indique que le jugement de Dieu sur le fanatisme abortif, contraceptif, pornographique et antichrétien est arrivé. Elle questionne notre propre péché.

Seul un retour sincère au christianisme biblique et doctrinal pourrait inverser cette situation et ses conséquences.

Et n'est-il pas temps de **distribuer des milliers et des dizaines de milliers de Bibles à tous ces migrants** ? N'est-il pas temps de leur offrir de lire le décalogue et l'Evangile et d'accéder à un autre message ?

Sur le plan personnel, il me semble que nos initiatives doivent aller dans ce sens.

Sur le plan politique, les Hollande, Juppé, Sarkozy, Philippot, Vallaud-Belkacem, NKM ... qui cherchent à nous imposer leur apostasie anti-chrétienne, leur religion humaniste sécularisée (est-elle pire que l'islam ?), leurs normes dénormées par rapport à la Parole de Dieu, tout concitoyens français qu'ils soient, sont eux-mêmes le premier problème.

Il va sans dire que ces magistrats - responsables sociaux à qui ont été confiés nos intérêts en tant que communauté - aveugles et paralysés doivent être remplacés par des hommes et des femmes clairvoyants, capables, conscients des enjeux et de leur responsabilité. Des magistrats qui savent que Jésus est le maître de César.